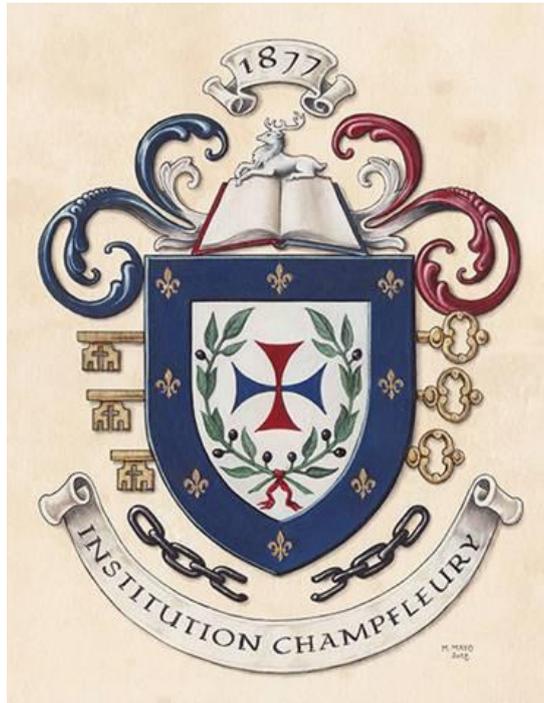


# Institution Champfleury

Collège catholique trinitaire associé à l'État par contrat

*Au service de la jeunesse depuis 1877*



## Projet éducatif

Version au 3 décembre 2016

Un tel projet a vocation à perdurer dans le temps...

☞ Il s'inscrit dans le cadre des orientations fixées par le Statut de l'Enseignement catholique et par l'autorité de Tutelle.

☞ Il définit les orientations majeures qui déterminent ce que souhaitent vivre les membres de la Communauté de l'établissement et donne ainsi un « horizon » vers lequel avancer ensemble.

☞ Il unit mais surpasse la Communauté de l'établissement.

48, Boulevard Gambetta 84000 Avignon  
04 90 16 47 60

[accueil@trinitaires84.org](mailto:accueil@trinitaires84.org)

[www.trinitaires84.org](http://www.trinitaires84.org)

 [Institution Champfleury Trinitaires](https://www.facebook.com/InstitutionChampfleuryTrinitaires)

Qu'est-ce qu'un projet éducatif ?

Préambule

Appartenance, lien & statut

Situation & structures

Histoire & Direction

Un « cœur » de Projet

-  Le lien avec les familles
-  L'unicité et la valeur de chaque jeune
-  Espérer, toujours...
-  L'urgence de transmettre
-  Des vertus plutôt que des valeurs...

Une visée éducative

Une formation intégrale de la personne humaine

-  Une formation intellectuelle
-  Une formation physique et à un certain équilibre de vie
-  Une formation de la personnalité et au sens du réel
-  Une formation à la Charité par le service du prochain
-  Une formation spirituelle

# Qu'est-ce qu'un projet éducatif ?

Extraits du Statut de l'Enseignement catholique en France.

**art. 19** *La finalité d'une école catholique se traduit dans son projet éducatif.*

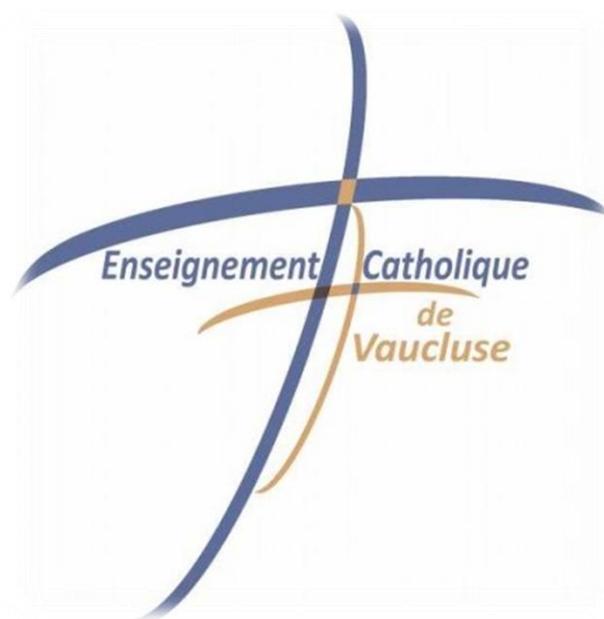
**art. 48** *Au titre de leur responsabilité éducative primordiale, les parents participent à la mission de l'école catholique et s'inscrivent dans son projet éducatif.*

**art. 124** (...) *inscrit dans les orientations de la tutelle et du diocèse, [il] est un cadre de référence dont se dote la communauté éducative (...); il oriente et éclaire les décisions à prendre; il permet aussi d'apprécier la bonne marche de l'école.*

**art. 125** [il] *redit l'identité de l'école, ordonnée à l'Évangile, héritière de la tradition éducative des fondateurs et insérée dans la mission de l'Église; il formalise les objectifs éducatifs et didactiques, et la façon dont ils sont proposés de manière adaptée aux différentes personnes; il précise l'organisation et le fonctionnement de l'école, la place de chaque acteur de la communauté éducative dans la réalisation même de ce projet; il indique les critères d'évaluation permettant d'apprécier sa bonne mise en œuvre.*

**art. 126** *L'Évangile [l'] inspire aussi bien comme motivation que comme finalité, les champs éducatifs participant intégralement du champ pastoral. Cette référence explicite à la vision chrétienne est reconnue par tous. Une attention toute particulière est portée, dans l'élaboration du projet, aux personnes – enfants, jeunes ou adultes – présentant des fragilités, quelles qu'en soient les origines.*

**art. 127** [il] *est ouvert à la vie et aux orientations de l'Église, en particulier de l'Église diocésaine. Il traduit la manière dont elles animent l'école au cœur du processus éducatif. Il encourage les chrétiens de la communauté éducative à vivre leur foi chrétienne dans l'école. La catéchèse et la culture chrétienne y ont toute leur place.*



## Préambule

Avant toute inscription, les familles ou responsables légaux se doivent de prendre connaissance et d'accepter les textes qui donnent et transmettent l'esprit et donc l'identité de ce qui se vit au sein de l'Institution Champfleury : il s'agit notamment du Projet éducatif, du Projet pastoral et du Règlement intérieur.

Cet esprit est naturellement partagé et promu par les familles, par les élèves, mais également par tous les membres adultes de la Communauté (personnel éducatif, enseignants, etc.).

Par le choix de notre établissement, chaque famille nous manifeste par un acte libre et conscient sa confiance et, à travers nous, sa confiance en l'Enseignement catholique et en l'Église ; les familles, les élèves et les personnels, s'engagent de façon claire à promouvoir ce Projet.

## Appartenance, lien & statut

L'Institution Champfleury est un établissement catholique d'enseignement et d'éducation, associé à l'État par contrat. De fait, « cellule d'Église » qui contribue à un Service public d'enseignement et d'éducation, il affirme avec vigueur son appartenance à l'Enseignement catholique et son lien avec l'Éducation nationale ; notre établissement est sous la Tutelle de la Congrégation des Sœurs de la Sainte Trinité ou Trinitaires.

Extraits du Statut de l'Enseignement catholique en France.

**art. 12** *L'école catholique remplit, au sein de la société, un « rôle public [...] qui ne naît pas comme initiative privée, mais comme expression de la réalité ecclésiale, revêtue de par sa nature même d'un caractère public ». À ce titre, elle s'insère pleinement, comme institution éducative, dans le tissu économique, social et culturel de la cité. Elle est ouverte à tous ceux qui se tournent vers elle. Elle contribue au service d'éducation rendu à la Nation.*

**art. 14** *En France, cette contribution s'inscrit, aujourd'hui et pour l'essentiel, dans le cadre d'une relation contractuelle avec l'État. Pour la formation scolaire initiale, la forme habituelle des écoles catholiques est celle d'établissements privés associés au service public d'éducation.*

**art. 178** *Une école catholique reçoit sa mission de l'Église, qui est au principe de sa fondation. C'est par l'autorité de tutelle que lui est donnée une existence ecclésiale. Tout établissement catholique d'enseignement relève donc nécessairement d'une autorité de tutelle, mandatée ou agréée par l'évêque du lieu. Aucune école catholique ne saurait s'en dispenser.*

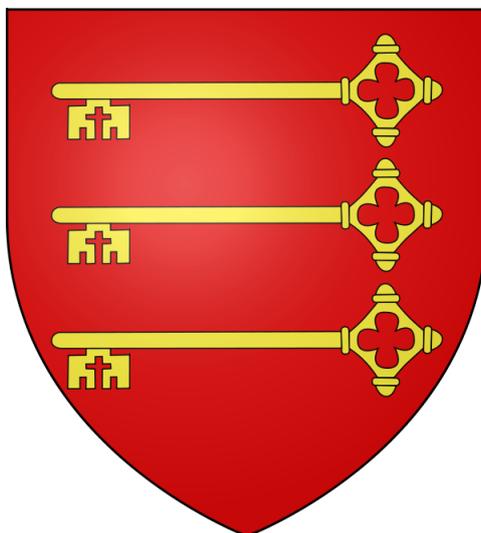
De même que l'ensemble des établissements catholiques, l'Institution Champfleury est sous statut associatif (Loi du 1er juillet 1901). De fait, l'association, qui assume juridiquement la gestion de l'établissement, est appelée « Organisme de Gestion de l'Enseignement catholique (OGEC) ».

*art. 115 Une école catholique est établie par un chef d'établissement, au titre de sa mission ecclésiale. Communauté éducative composée des élèves, des parents, de la communauté de travail et de tous les bénévoles, rassemblée autour d'un projet éducatif, elle accomplit sa mission en vue du bien commun et rend un service éducatif d'intérêt général. Une école catholique est un établissement d'enseignement dont le support juridique, le plus souvent associatif, est un organisme de gestion. Elle fonctionne dans le cadre des formes civiles appropriées.*

## Situation & structures

L'Institution Champfleury est située sur la Commune d'Avignon, située dans le Vaucluse, en Provence, et installée sur la rive gauche du Rhône qui marque la limite avec le Gard et l'Occitanie.

Surnommée la « cité des papes » en raison de la présence des papes de 1309 à 1423, elle est actuellement la plus grande ville et le chef-lieu du département de Vaucluse, classée patrimoine mondial de l'UNESCO.



Avec les Écoles maternelle et primaire, le collège fait partie d'un ensemble scolaire qui regroupe plus de 875 élèves de la Maternelle à la classe de Troisième ; l'Institution Champfleury comprend une école de 16 classes et un collège de 19 classes, dont 3 classes dites « Unités localisées pour l'inclusion scolaire » (ULIS).

Elle est implantée au sein d'un parc de plusieurs hectares et de locaux dont une partie historique, accueille les collégiens, l'Administration et différents services, a été récemment restaurée.

## Histoire & Direction

- 6 juin 1877  
Création de l'Institution Champfleury
- De 1914 à 1918, Première guerre mondiale  
Accueil d'un hôpital
- Entre 1939 et 1945, Deuxième guerre mondiale  
Accueil d'un hôpital
- Dans les années 1970  
Transfert du lycée à Saint Joseph
- 1975  
Accueil de garçons au collège



Aujourd'hui, le chef d'établissement est nommé par la Tutelle congréganiste (Sœurs de la Congrégation de la Sainte Trinité) et reçoit une lettre de mission de sa part ; le chef d'établissement reçoit également une lettre de reconnaissance d'office de l'archevêque d'Avignon.

Par ailleurs, reconnu par le Rectorat de l'Académie d'Aix-En-Provence & Marseille, le chef d'établissement a également pour devoir de veiller à la tenue du contrat d'association avec l'État (application des Instructions officielles dont les programmes notamment).

# Un « cœur » de Projet

« Dieu a sur chacun un dessein d'amour, personnel et unique qu'il faut l'aider à découvrir »

Notre établissement se veut un lieu d'acquisition de qualité des savoirs et des savoir-faire en s'appuyant sur les compétences de chaque enfant pour l'aider à s'épanouir et être heureux.

Notre communauté éducative veut encourager les personnes à être en vérité avec elles-mêmes et les autres.

Notre communauté veut agir dans la continuité éducative avec les familles, dans la bienveillance, en s'appuyant sur notre charisme trinitaire et dans l'Eglise catholique pour construire ensemble :

**L'enfant comme personne à aimer** et pour cela notre établissement se veut un lieu de sérénité où l'élève :

- doit être heureux de venir et doit trouver une écoute pour lui permettre d'être en sécurité physique autant qu'affective.
- est reconnu et respecté comme une personne unique avec ses qualités et ses difficultés.
- est accompagné dans sa progression personnelle, en lui permettant d'oser.

**L'enfant comme personne à éduquer** et pour cela notre établissement se veut un lieu de vie où l'on :

- apprend à vivre ensemble pour le bien commun en rappelant les droits et les devoirs de chacun.
- encourage l'élève à devenir autonome et responsable, capable de faire des choix et de les assumer.
- privilégie le respect, la communication non violente et le pardon.

**L'enfant comme personne créée pour être en relation** et pour cela notre établissement se veut un lieu de vie où l'élève peut :

- tisser des relations avec d'autres personnes.
- apprendre à donner plutôt que prendre.
- développer la confiance en l'autre avec discernement et patience.

**L'enfant comme personne ouverte aux autres** et pour cela notre établissement se veut un lieu où :

- l'enfant ouvre son esprit vers l'extérieur
- chacun peut vivre la différence comme source d'enrichissement.
- l'élève peut exercer son sens critique de façon positive et constructive pour s'adapter à la réalité du monde qui l'entoure.

**L'enfant comme personne ayant une intériorité** et pour cela notre établissement se veut un lieu où l'enfant peut:

- prendre conscience de ce qu'il est aujourd'hui et être accompagné dans son cheminement personnel pour mieux se découvrir, s'accepter et apprendre à être lui-même.

- découvrir son intériorité en lui apprenant à s'émerveiller, chaque jour, des choses simples de la vie, des bienfaits du silence, de la réflexion personnelle et, pour ceux qui sont sur le chemin de la foi, des bienfaits de la prière.
- peut découvrir qu'il est aimé de Dieu et que le Christ est le chemin qui mène à Lui.

**L'élève comme personne apprenante** et pour cela notre établissement d'enseignement se veut un lieu exigeant pour :

- libérer l'élève par la connaissance
- donner du sens aux apprentissages.
- aider l'élève à évaluer sa progression et à dépasser ses difficultés par la compréhension de ses erreurs.

Il est demandé aux parents qui, par choix, confient leurs enfants à l'établissement, comme à tout le personnel de la maison, de se faire un devoir de conscience de collaborer en toute responsabilité, chacun selon son rôle et ses compétences, à la mise en œuvre de ce projet éducatif.

De nombreuses familles, lorsqu'elles nous rencontrent au moment de l'inscription, évoquent le Projet d'établissement et tout particulièrement l'accompagnement et l'encadrement qui nous faisons nôtres : ce « compagnonnage » et ce « cadre » que nous avons mis en place et nous efforçons de vivre, autrement dit, cette bienveillance et cette exigence, sont un « chemin de vie », dont la démarche peut se résumer pour nos élèves en deux termes, « écouter » et « parvenir ».

Ces jeunes qui viennent à nous parce que leurs familles nous les confient peuvent donc trouver au sein de nos établissements :

- un compagnonnage, à savoir un équilibre entre leur personne et la communauté qu'ils intègrent ;
- un cadre, qui sert à protéger, à faire s'épanouir et à promouvoir l'individu ;
- des sites empreints d'histoire et dotés d'une âme ;
- des adultes, enseignants et éducateurs, personnels divers, qui exercent leurs missions avec passion ;
- des projets qui élèvent vers le beau, le bien et le vrai.

### Le lien avec les familles

Sans les familles, il n'est pas possible de remplir correctement et totalement notre mission d'enseignement et d'éducation. Aux côtés des familles, premiers éducateurs, tous les membres de la Communauté adulte (personnel éducatif, enseignants, etc.) contribuent à la mise en œuvre du Projet d'établissement.

### L'unicité et la valeur de chaque jeune

*« En vérité, je vous le dis, chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Matthieu, 25, 40).*

Notre établissement reconnaît l'unicité et dignité de chaque jeune, et le respect qui lui est dû ; il entreprend de l'accompagner avec attention, selon ses besoins et donc de manière différenciée si cela s'avère nécessaire et si cela reste possible.

### 🌀 Espérer, toujours...

« À trop considérer ce qui ne va pas, on risque l'usure du regard et du cœur, cette sorte de repli insidieux sur la seule négativité critique, qui a pour premier défaut de rendre chagrin, et de disqualifier par la même pour les tâches d'éducation : un éducateur triste est un triste éducateur, on ne s'élève ni on élève d'ailleurs sur fond de défiance (...) » Marguerite Léna.

### 🌀 L'urgence de transmettre

Notre établissement a conscience de l'urgence de transmettre, tant notre culture, que les savoirs, les aptitudes et les dispositions, les exemples de comportement également, qui permettent aux jeunes de prendre puis de tenir toute leur place dans notre société ; sans cela « *Nous leur retirons leurs chances d'être eux-mêmes, d'être libres, d'être à la fois authentiquement singuliers et profondément humains (...)* L'héritage culturel est constitué dans l'acte même qui le transmet, il ne se garde pas pour soi, au contraire, il n'est protégé que lorsqu'il est partagé » (Les déshérités ou l'urgence de transmettre, François-Xavier Bellamy, Plon, 2014).

### 🌀 Des vertus plutôt que des valeurs...

Au terme de « valeurs » qui pourraient être portées par l'établissement et mises en avant auprès des jeunes (mais qui nous semble de nos jours privé de sens), nous préférons celui de « vertus ». En effet, les vertus sous-entendent entre autres l'espérance et le « mouvement », l'audace et la résolution, ou encore la volonté et la persévérance, l'ouverture à l'autre par la vie en communauté ; les vertus engagent à aller toujours plus loin...

## Une visée éducative

Au sein d'un contexte sociétal qui n'hésite pas à troubler toutes choses, pour les jeunes qui sont confiés à nos établissements – et pour tous ceux qui les côtoient – la seule visée éducative tenable pour aborder le monde avec confiance est une éducation de la personne humaine dans son ensemble, dans toutes ses dimensions, et dans la recherche de la Vérité. Nous ne pouvons donc pas « fractionner » la personne humaine et en distinguer l'intelligence, le corps, l'âme, le cœur et l'affectivité, nous ne pouvons pas non plus fragiliser les jeunes et, au final, leur montrer une forme de désintérêt, si nous les maintenons dans le relativisme ambiant !

Qui sait encore aujourd'hui que le terme « éduquer » signifie tout simplement « faire grandir », nous pourrions dire aussi « emmener vers l'âge adulte » ? Nos établissements n'ont pour autre finalité que de permettre aux jeunes qui les fréquentent, quelques mois ou plusieurs années, de devenir adultes ; et sont adultes ceux qui s'engagent en toute liberté dans une vie professionnelle, dans la Cité, dans une famille...

## Une formation intégrale de la personne humaine

Pour nous, l'objectif de formation des jeunes confiés est simple et ce, bien qu'il nous dépasse.

Il s'agit, en lien avec les familles, à notre juste place et avec nos moyens, d'offrir une formation « intégrale » de la personne humaine, c'est-à-dire de toutes ses composantes :

- ✎ intelligence,
- ✎ corps,
- ✎ âme,
- ✎ cœur et affectivité,

Au final, il s'agit de permettre aux jeunes, avec tout ce qu'ils auront reçu, d'être aptes à choisir par eux-mêmes ce qui est beau et grand, ce qui incline au Bien et ce qui est vrai.

Pour les Chrétiens, Jésus est l'Homme parfait et c'est en Lui que toutes les vertus humaines trouvent leur pleine réalisation : amour et vérité, justice et paix, service et pardon... Jésus-Christ ennoblit l'homme et donne à son existence une valeur nouvelle : Il est le modèle et l'exemple de vie que l'École Catholique propose aux jeunes.

L'Institution Champfleury s'est donc donnée par son Projet d'établissement cinq grandes perspectives qui, pour être atteintes, demandent aux jeunes de donner le meilleur d'eux-mêmes et nécessitent de développer parmi les vertus évoquées ci-avant le sens de l'écoute et de l'humilité, du courage, de l'effort et du dépassement de soi, etc.

### ✎ Une formation intellectuelle

Nous souhaitons transmettre des savoirs et donner du sens à ces derniers, prodiguer une formation intellectuelle solide, et permettre aux élèves de comprendre le lien entre les apprentissages scolaires et la vie en société.

### ✎ Une formation physique et à un certain équilibre de vie

Nous souhaitons ne pas oublier le rapport au corps, par les activités physiques certes, mais aussi en prenant soin que les jeunes ne mettent pas en péril leur santé (hygiène, nutrition, sommeil, lutte contre les addictions...), et en mettant en avant un certain équilibre de vie.

## ☞ Une formation de la personnalité et au sens du réel

Nous souhaitons, entre autres choses, former à la maîtrise de soi, de ses émotions, de ses besoins...

## ☞ Une formation à la Charité par le service du prochain

Nous souhaitons mettre au premier plan l'attention à l'autre, adulte ou jeune, et encourager les actes désintéressés qui éduquent, à long terme, à tenir sa place et à prendre des responsabilités dans la Cité au service du Bien commun.

## ☞ Une formation spirituelle

Nous souhaitons nous « (...) *attacher également à la dimension spirituelle de la personne et à la quête de sens à laquelle aspirent les enfants, les jeunes et les adultes des communautés éducatives* » (Annnonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement, 2009).

Notre Projet pastoral vise à offrir à ceux qui le désirent les moyens de vivre et d'approfondir leur foi mais également à donner à tous les élèves une connaissance de Jésus-Christ, de la foi et de la culture de l'Église ; cette proposition respecte le parcours et la liberté de conscience de chaque personne.

